



PREAVIS N° 2021-08

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL GÉNÉRAL

concernant le
Budget 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Comme l'année dernière, ce budget vise à stabiliser les dépenses communales et à entretenir les infrastructures de la collectivité publique.

Il reflète donc les coûts de fonctionnement généraux pour la bonne marche de la Commune.

Ci-dessous, vous trouverez un descriptif des postes qui nous semblent significatifs au niveau de l'exercice prévisionnel 2022.

11.3 Administration

11.318 Honoraires et prestations de services : Ce poste tient compte d'éventuels litiges, notamment au niveau de la police des constructions.

21.4 Impôts – Revenus

Ces chiffres sont basés sur les prévisions ACI (Administration cantonale des impôts) ainsi que sur les montants mentionnés dans les comptes 2020. Aucune information ne nous ayant encore été annoncée pour un éventuel remboursement sur l'année précédente, nous avons jugé prudent de ne pas mentionner de montant pour cette rubrique.

22 Service financier

Pour ce poste également, les montants nous sont communiqués par le Canton.

32 Forêts

Dès le 1^{er} janvier 2022, nous réintégrerons le Groupement forestier. Le chiffre mentionné nous a été transmis par le Garde-forestier, M. CHAPUISOD ; il ne concerne que l'entretien courant, aucune coupe n'ayant été prévue en 2022.

35 Bâtiments

Les différents travaux annoncés l'année dernière (rénovations appartements et cloché) n'ont pas tous été réalisés ; ils seront donc effectués cette année. Les CHF 25'000.- budgétés sont disponibles dans le fonds de réserve.

42 Service de l'Urbanisme

La Municipalité a décidé de collaborer plus étroitement avec le Bureau technique pour le traitement des dossiers de construction, ce qui explique l'augmentation de ce poste.

43 Routes

Hormis le service hivernal, ce poste prévoit également le réaménagement des banquettes communales et le marquage routier.

430.318 Honoraires (maintenance R.E.)

Le contrat de maintenance de Romande Energie arrivera à échéance fin mars 2022; le passage à la LED entraîne une baisse drastique du coût par luminaire (CHF 25.-/pce au lieu de CHF 45.-).

44 Parcs et Cimetière

Il est prévu de rénover la Place de jeux d'où l'augmentation des postes « Traitements parcs et Cimetière » et « Entretien Place de jeux ».

46 Réseau d'égouts et d'épuration

Comme nous l'avons déjà expliqué l'année précédente, nous avons décidé de lisser sur trois ans, les coûts des trois principales charges d'entretien de ce poste (curage du réseau d'égouts, vidange des fosses de relevage et des regards des routes).

Il est à relever que la création de nouveaux appartements devrait engendrer pour 2022, une entrée importante dans le poste « Taxe de raccordement ».

51 et 52 Enseignements primaire et secondaire

Les montants mentionnés sont ceux qui nous ont été communiqués par l'ASIGE ; on observe une légère augmentation pour l'enseignement primaire alors qu'en ce qui concerne le secondaire, les charges sont stables par rapport au budget 2021.

72 Prévoyance et aides sociales

Nous subissons cette année encore une très forte augmentation de la facture sociale.

81 Service des eaux

Sagenord a augmenté de CHF 0.30 le prix d'achat du m³ d'eau. Le poste « Vente de l'eau au m³ » tient compte de cette augmentation reportée sur les consommateurs. On a également tablé sur un probable accroissement de la population, en raison de la création de plusieurs appartements.

En résumé :

Total des amortissements pour 2022	:	CHF 51'155.00
Charges	:	CHF 587'876.15
Produits	:	CHF 531'914.00
Excédent des charges	:	CHF 55'962.15

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de la commune de Vugelles-La Mothe
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa commission,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Le budget de la bourse communale est arrêté comme suit pour l'année 2022 :

Charges	CHF 587'876.15
Revenus	CHF 531'914.00
Excédent des charges	CHF 55'962.15

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique
MC ROBBA

La Secrétaire
D. BIOLLAY

Annexe : Budget 2022